diesel en service. Le National-Canadien a complété son programme de diésélisation au cours de 1960, lorsqu'il a retiré toutes ses locomotives à vapeur; le Pacifique-Canadien en comptait encore 188, fin 1961.

## 2.—Matériel roulant, 31 décembre 1955-1961

Matériel	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961
Locomotives.  A vapeur Au charbon. Au mazout. Diesel electriques. Electriques.	4,714 <sup>1</sup> 2,521 704 1,455 33	4,790 2,228 621 1,895 46	4,821 1,857 537 2,372 55	4,823 1,483 477 2,799 64	4,720 1,143 371 3,155 51	3,752 335 68 3,308 41	3,547 144 53 3,309 41
Wagons à voyageurs.  De jour. Mixtes. Pour colons. Wagons-selons. Wagons-salons. Wagons-lits. Bagages, messageries et postes. Wagons automoteurs. Autres.	6,574 2,058 325 226 201 172 969 2,433 75 115	6,220 <sup>2</sup> 1,799 340 178 186 173 925 2,404 90 112	5,942 1,597 343 136 183 167 879 2,398 129 110	5,733 1,486 328 124 174 162 900 2,336 139 84	5,456 1,409 182 96 159 143 919 2,353 128 67	5,119 1,342 172 88 149 137 861 2,218 111 41	4,737 1,237 152 81 134 127 804 2,061 103
Wagens à marchandises.  Automobiles.  A ballast. Couverts. Plats. A haussettes. A trémie. A minerai. Frigorifiques. A bestiaux. Citernes. Autres.	185,956 7,406 2,378 114,814 12,037 18,592 12,247 2,559 9,735 5,776 378 34	191,974 <sup>3</sup> 6,370 2,156 118,353 11,876 19,052 12,870 5,465 9,906 5,501 389 16	197,907 6,733 2,646 121,346 11,975 19,904 13,788 5,967 10,022 5,141 384	196,893 6,722 2,708 117,604 12,058 20,522 15,493 6,004 10,184 5,195 382 21	194,512 7,270 3,140 114,181 12,270 20,428 15,601 5,964 10,155 5,025 455 23	191,553 7,249 3,128 111,217 12,645 20,310 15,578 5,930 10,076 4,917 472 31	186,38' 7,22' 3,11' 108,23' 12,16- 20,16' 15,57' 5,89' 8,63' 4,58' 473'
Wagons appartenant à des particuliers'. Plats Platsusettes. A trémie. Citernes. Frigorifiques.	111111	11111		111111	4,853 7 - 37 4,809	5,031 7 23 4,999	5,07 23 5,03

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>Comprend une locomotive à essence. <sup>2</sup>Comprend 13 wagons dont le genre n'est pas donné. <sup>3</sup>Comprend 20 wagons dont le genre n'est pas donné. <sup>4</sup>Comprend les wagons des établissements industriels non ferroviaires, comme les sociétés de produits pétroliers ou chimiques et celles qui louent des wagons à marchandises à un chemin de fer queiconque ou qui le font en son nom.

## Sous-section 2.—Finances

Les tableaux de la présente sous-section portent sur le passif fixe, les investissements, les recettes, les frais d'exploitation, le personnel et sa rémunération, et l'aide de l'État\*. La statistique financière des chemins de fer de l'État figure séparément et en détail dans la sous-section 4. Une Classification uniforme des comptes des voituriers publics est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1956 pour le National-Canadien et le Pacifique-Canadien et le 1<sup>er</sup> janvier 1957 pour tous les autres réseaux. La statistique des transports distingue entre dépenses et frais. Dans la présente sous-section, les «frais», comme la Classification uniforme des comptes les définit, sont les dépenses afférentes au service ferroviaire et aux services connexes, y compris l'entretien et l'amortissement des installations et du matériel employés.

<sup>\*</sup> La statistique de chaque société est donnée dans le rapport annuel du B.F.S. intitulé Statistique des chemins de fer et publié en six parties (nos de catalogue 52-207 à 52-212).